



M. Hugh R. Muir nommé Membre à temps-partiel de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Ottawa, le 23 décembre 2011 - L'honorable Peter MacKay, ministre de la Défense nationale, a nommé M. Hugh R. Muir au poste de Membre à temps-partiel de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pour une période de quatre ans.

M. Muir a été dans le maintien de l'ordre pendant 40 ans. Il a gradué du Collège de police de l'Ontario en 1972 et a également assisté au *Toronto Police College* et au Collège de police de l'Ontario pour des formations supplémentaires. M. Muir a été prêté sous serment au département de police du Grand Toronto en 1971 et a servi avec la force jusqu'en 1979. Depuis 1979, il est au service de la ville de Stellarton, en Nouvelle-Écosse, où il a été promu dans les rangs de différentes divisions jusqu'au rang du chef intérimaire de la police. Il a été nommé au sein de l'Ordre du mérite des corps policiers en 2007. Il a également été récipiendaire de la Médaille de la police pour services distingués et détient deux bandes pour cette médaille en plus de la Décoration des Forces canadiennes pour laquelle il détient une barrette.

En plus de son expérience dans le maintien de l'ordre, M. Muir a acquis différentes connaissances et a reçu plusieurs distinctions et décorations des Forces canadiennes. Il a été membre du comité communautaire de l'Escadrille du génie de l'air 144 de l'Aviation royale canadienne en Nouvelle-Écosse et a été un membre exécutif et ancien président de la section 34 de la Légion royale canadienne.

M. Muir est un membre très impliqué dans la communauté de Pictou en Nouvelle-Écosse.

Cette nomination entre en vigueur immédiatement.

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire est un organisme civil de surveillance, indépendant du ministère de la Défense nationale et extérieur à celui-ci, mis en place en vertu de la Partie IV de la Loi sur la défense nationale. Son mandat est de superviser et d'examiner les plaintes portant sur la conduite de la police militaire dans l'exercice des fonctions de nature policière et de traiter les plaintes d'ingérence dans les enquêtes de cette dernière. Le rôle premier de la Commission est de promouvoir les principes d'intégrité et d'équité ainsi que d'établir un climat de confiance au sein du ministère de la Défense nationale, des Forces canadiennes et auprès de la population canadienne concernant les activités de la police militaire.

Canada

270 Albert Street, 10th Floor, Ottawa, Ontario K1P 5G8
Tel.: 613-947-5625 Fax: 613-947-5713 Toll free: 1 800 632-0566
www.mpcc-cppm.gc.ca

● 270, rue Albert, 10^e étage, Ottawa (Ontario) K1P 5G8
Tél. : 613-947-5625 Téléc. : 613-947-5713 Sans frais : 1 800 632-0566
www.mpcc-cppm.gc.ca